



Définition du contenu des cours et des pré-requis pour accéder à un cours.

Rappel : On rappelle que l'éducateur est souverain sur son terrain.

De manière générale, le niveau d'un couple maître-chien est défini par l'ensemble du collège des éducateurs.

1. Pré-requis

- Pour accéder au cours, le chien doit vivre avec la famille depuis plus de 2 semaines. Il doit aussi être vacciné et identifié.

2. Chiot

1. Ce qu'on travaille :

- Relation avec le chien : on travaille le contact avec son chien, on apprend à le stimuler, on l'incite à franchir des obstacles de façon à développer la confiance que le chien a en son maître, ...
- Jeu sur ficelle : on apprend au chien à jouer, et au maître à faire jouer son chien, à utiliser une balle montée sur une ficelle.
- Langage canin : on apprend à décoder les signes et les postures employés par le chien.
- Privilégier la relation chien/homme par rapport à la relation chien/chien : le chien doit apprendre que jouer avec ses congénères est intéressant, mais être avec son maître l'est encore plus!
- Il est important que le chiot n'ait pas de mauvaises expériences : vigilance accrue lors des contacts avec les congénères; le maître peut être amené à entrer dans un tunnel si son chien a peur d'y aller, etc... Le but étant que le chiot vive un maximum d'expériences différentes.
- Socialisation du chiot avec ses congénères et les humains.
- Rappel de la latéralisation à gauche du travail : on ne travaille pas seulement face à son chien. Il faudra apprendre petit à petit à faire travailler son chien à gauche.
- Inhibition de la morsure : on ne laisse pas un chien mordre, ni même mordiller. On lui apprend le Non!
- Manipulation du chien : dans l'optique d'éventuels soins à prodiguer au chien, on lui apprend à être touché partout, par n'importe qui (oreilles, pattes, couché sur le dos...)

2. Ce qui doit être acquis pour passer au niveau 1 :

- Sociabilité sur l'humain : le chien doit tolérer les contacts avec un humain.
- Sociabilité sur le chien : le chien doit supporter la présence d'un congénère.
- Relation avec le maître : le chien doit porter attention à son maître.

CLUB CANIN DE LA TOUR D'ARIEGE

Siège Social : Mairie de LA TOUR DU CRIEU (09100)

Club d'utilisation

Correspondance à la Présidente : Mme Brigitte BRUNEL – 51 avenue Foch – 09270 MAZERES

Tél : 06.79.54.50.35 [Mèl : clubcanintourdariège@gmail.com](mailto:clubcanintourdariège@gmail.com)

Site Internet : www.clubcanintourdariège.fr



Définition du contenu des cours et
des pré-requis pour accéder à un cours.

- Préparer la transition avec les débutants : le chien doit avoir compris l'intérêt de travailler avec son maître.

3. Niveau 1

1. Ce qu'on travaille :

- Le travail demandé peut être obtenu en leurrant le chien, c'est-à-dire avec une friandise ou un jouet pour guider ses mouvements.
- On tolère que le maître répète un certain nombre de fois le même commandement.
- Positions : on travaille les positions « assis » et « couché ». On cherche à obtenir une stabilisation de quelques secondes, surtout pour le « couché ».
- Absence : on commence à travailler le « pas bouger ». A ce stade, il s'agit d'arriver à s'éloigner du chien jusqu'à être en bout de laisse.
- Sociabilité : on continue à travailler la sociabilité sur l'humain. On travaille par exemple le fait que le chien ne saute pas sur les gens.
- Marche : le chien doit marcher en laisse, sans tirer. On apprend à faire un demi tour simple.
- Rappel : on le travaille avec une longe.
- Jeu : on continue à jouer avec son chien à l'aide du jeu monté sur une ficelle.
- Saut : On commence à travailler le franchissement du saut.

2. Ce qui doit être acquis pour passer au niveau 2 :

- Le chien doit être capable de travailler sans être leurré. Par contre, il est toujours récompensé lorsque que l'on a obtenu ce qu'on lui demande.
- Positions : le chien doit être capable de réaliser sur commande les 2 positions « assis » et « couché », en étant à gauche de son maître. Les positions doivent être stabilisées, c'est-à-dire maintenues quelques secondes. Le « couché » peut être obtenu en 2 temps, c'est-à-dire en passant par la position « assis », mais le maître doit rester droit.
- Absence : le chien doit rester « bloqué » sans bouger, 10 secondes, à 1 mètre du maître.
- Rappel : lorsque le maître rappelle son chien, celui-ci doit revenir directement. La longe peut être utilisée.
- Marche : le chien doit savoir marcher en laisse sans tirer.
- Sociabilité : le chien doit être capable de se trouver à proximité d'une personne sans lui sauter dessus.

4. Niveau 2

1. Ce qu'on travaille :

CLUB CANIN DE LA TOUR D'ARIEGE
Siège Social : Mairie de LA TOUR DU CRIEU (09100)
Club d'utilisation

Correspondance à la Présidente : Mme Brigitte BRUNEL – 51 avenue Foch – 09270 MAZERES
Tél : 06.79.54.50.35 [Mèl : clubcanintourdariège@gmail.com](mailto:clubcanintourdariège@gmail.com)
Site Internet : www.clubcanintourdariège.fr

Définition du contenu des cours et
des pré-requis pour accéder à un cours.

- Absence : on travaille les absences individuellement, avec des durées variables, des distances variables. On travaille aussi bien les absences à vue que cachée.
- Rappel : on travaille les rappels à bonne distance, sans longe. On veut que le chien revienne au pied de son maître, à peu près en position « assis » à gauche du maître.
- Rapport : on travaille le rapport du jeu sans ficelle. On veut que le chien revienne avec, dans un rayon d'1 mètre. On ne fait pas attendre le chien au départ.
- Refus d'appât : on lance quelque chose au chien, quoique ce soit, le chien ne doit pas le prendre.
- Marche : On travaille la marche avec la laisse posée sur le dos du chien, ou sans laisse lors d'un passage individuel sur une courte distance. On travaille les demi tour à l'allemande (passage du chien dans le dos du maître). On travaille les changements d'allure, au moins le pas rapide.
- Saut : On travaille le franchissement du saut de deux façons différentes : soit le maître se place du côté du chien et l'envoie sauter (saut par envoi), soit le maître laisse le chien au « pas bouger », se place de l'autre côté du saut et rappelle son chien (saut par rappel).
- Position : On continue le travail du « assis », on travaille le « couché direct », à savoir que le chien passe de la position « debout » à « couché » sans passer par le « assis ». On commence à travailler le « debout ».
- Position à distance : on commence le travail à distance, à maximum 1 mètre.

2. Ce qui doit être acquis pour passer au niveau 3 :

- Absence : le chien doit être capable de faire une absence à vue de 30 secondes minimum.
- Rappel : le chien doit revenir directement à son maître, se mettre en position « assis » à sa gauche. La distance minimale est de 25 mètres, et le chien doit supporter des distractions.
- Marche : le chien doit pouvoir marcher sans laisse sur 15 mètres avec un virage.
- Saut : le chien doit pouvoir être envoyé au saut. (aller seulement)
- Positions : le chien doit maîtriser parfaitement les 3 positions (« assis », « couché », « debout »), sur place et à 1 mètre.
- Rapport : le chien doit rapporter son jouet à son maître.

5. Niveau 3

1. Ce qu'on travaille :

- Rappel : on travaille les rappels sous différentes formes : en groupe, avec le maître retourné dos au chien, avec un stop avant d'être revenu à son maître, avec des distances très longues.
- Sociabilité : on travaille la sociabilité sans laisse.
- Marche : on travaille la marche sans laisse, à des allures rapides et lentes.
- Odorat : on initie le chien au travail à l'odorat.

CLUB CANIN DE LA TOUR D'ARIEGE

Siège Social : Mairie de LA TOUR DU CRIEU (09100)

Club d'utilisation

Correspondance à la Présidente : Mme Brigitte BRUNEL – 51 avenue Foch – 09270 MAZERES

Tél : 06.79.54.50.35 [Mèl : clubcanintourdariège@gmail.com](mailto:clubcanintourdariège@gmail.com)

Site Internet : www.clubcanintourdariège.fr



Définition du contenu des cours et
des pré-requis pour accéder à un cours.

- Positions : on travaille les positions dans la marche, sans arrêt du maître. On travaille aussi les positions à distances.
- Saut : on travaille le franchissement du saut aller-retour.
- Rapport : on travaille le rapport non plus avec le jouet du chien, mais avec des haltères de différentes matières.
- On travaille aussi en extérieur : dans un club voisin, dans un champs, sur un parking, ...
- ...

CLUB CANIN DE LA TOUR D'ARIEGE

Siège Social : Mairie de LA TOUR DU CRIEU (09100)

Club d'utilisation

Correspondance à la Présidente : Mme Brigitte BRUNEL – 51 avenue Foch – 09270 MAZERES

Tél : 06.79.54.50.35 [Mèl : clubcanintourdariege@gmail.com](mailto:clubcanintourdariege@gmail.com)

Site Internet : www.clubcanintourdariege.fr